



NAO 2022

Les négociations devront être à la hauteur !

La CGT est allée à la rencontre des salariés ce mardi pour faire le point collectivement avec les salariés des différents services.

Les salariés nous ont remonté fortement leur désaccord avec la semaine à 4 jours !

- Ils refusent de perdre de la modulation et ne veulent pas aller dans les autres services !
- Ils trouvent cela inadmissible, pire, certains ayant employé le terme "dégueulasse" d'avoir fait des heures supplémentaires quand l'employeur en avait besoin et de ne pas pouvoir en profiter maintenant à 25 % (*en Euros ou en Temps*)
- Les salariés veulent que la Direction rebaisse les cadences pour améliorer les conditions de travail pour tous et ainsi faire les heures !

Et en plus, le Directeur a déjà annoncé que le mois d'août sera un mois de grosse activité avec 530 000 poulets par semaine... En pleine période de Congés payés d'été ! (*Comme c'est bizarre... ils ne peuvent jamais prévoir l'activité pour la semaine qui suit, et pourtant régulièrement ils nous lâchent des informations démontrant le contraire !?*)

Pour les salaires, les salariés ont exprimé leur demande d'Augmentation Générale au 1^{er} janvier 2022 à la hauteur de leurs attentes.

- Avec la revalorisation du SMIC de 49 €, il y a actuellement 2 coefficients au SMIC
 - o Le Coef 120 pour les débutants (CDD) est au SMIC
 - o Le Coef 130 est seulement à 8 € au-dessus du SMIC
 - o Tant que la grille des salaires n'est pas revalorisée, les salariés à ces coefficients sont donc au SMIC. *D'après les chiffres de la Direction, cela concerne déjà 80 personnes pour le Coef 130 en plus des salariés au coefficient 120.*

Normalement, le Coefficient 120 est fait pour les CDD le temps qu'ils se confirment sur un poste avant d'obtenir le coefficient du poste concerné.

Le Coefficient 130, lui était environ 57 € au-dessus du SMIC.

Mais, du fait que les salaires LDC Bourgogne n'ont pas été revalorisés et que le SMIC a pris 2 augmentations, le coefficient 130 est abaissé au niveau du coefficient 120, et ramène les salariés à un niveau salarial de débutant quasiment au SMIC.

Toutefois, après échange avec les salariés, il a été décidé collectivement de ne pas faire grève ce jeudi, mais de garder nos forces au moment de la négociation.

Les salariés attendent une négociation à la hauteur de leurs demandes avant de faire grève. Mais les salariés ont clairement dit qu'ils ne se contenteront pas d'un réajustement salarial sur l'inflation 2021, ils veulent aussi une hausse des salaires pour 2022. (*à bon entendeur, il vaudra mieux "bien négocier" plutôt que d'aller au conflit...*)

Dans le même temps, les choix de gestion décidés par la Direction sont inquiétants !

Quand la direction veut faire travailler des salariés sur 4 jours alors que régulièrement de nombreuses commandes sont annulées quotidiennement, ce sera bien pire demain !

On nous demande des sacrifices pour "soi-disant" satisfaire le client, pourtant, au quotidien, la Direction fait des choix de gestion qui ont des impacts négatifs sur les clients soit avec des commandes pas honorées, soit avec de la mauvaise qualité, soit avec des barquettes qui ne font pas le poids, etc...

Donc, dans l'attente de l'ouverture des négociations et de voir si la Direction prend en compte les revendications :

- **Le réajustement de l'inflation 2021 et une augmentation de salaire pour 2022 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier**
- **La négociation des coefficients (retravaillés CGT et salariés)**
- **Ne pas travailler sur 4 jours pour faire tomber la modulation** (L'accord 35h prévoit 60 h de modulation positive et prévoit aussi la programmation à l'année avec des semaines hautes et basses contrairement à la politique actuelle qui est de programmer des longues journées toute l'année et de faire partir les salariés au cas par cas et au bon vouloir de la direction)

Les salariés ont décidé de ne pas faire grève maintenant.

Mais d'agir le moment venu si les négociations ne sont pas à la hauteur des revendications !

**Néanmoins, entre ne pas faire grève et tout accepter, il y a une différence !
Et d'autres actions peuvent être menées "seul" ou "collectivement".**

Si la Direction s'entêtait à léser les salariés sur leur modulation, les salariés pourraient alors appliquer l'accord 35h et :

- Ne pas accepter de pousser...
- Ne pas partir avant la fin des horaires affichés...
- Ne pas accepter de supprimer son jour de repos dans la semaine...

Et là, c'est bien la direction qui serait la plus ennuyée ! Car les compteurs exploseraient et elle serait tenue de fournir du travail aux salariés, ou les payer à rien faire 😊

Comme cela se passe actuellement à l'abattoir où certains salariés sont à "- 40 h"

Il existe bien d'autres moyens d'actions pour montrer à la direction que les efforts à sens unique ça suffit ! Et qu'elle a tout intérêt à ne pas décevoir lors des négociations...

La Direction veut du Dialogue Social, alors qu'elle le prouve ! Rien n'est plus simple, il suffit de négocier et de répartir équitablement les richesses créées par les travailleurs !

La CGT, Votre force pour l'avenir !